L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No. 75 RUE DE CHARTRES

NOUVELLE-ORLÉANS.

SAMEDI MATIN, 6 NOVEMBRE.

FRANCE ET ITALIE.

L'*Italie* du 13 octobre publie un article extrêmement favorable à la France et que sa coïncidence avec le voyage de l'empereur d'Allemagne à Milan fera certainement remarquer.

En voici les passages essentiels :

Nous croyons que la France est désormais bien proche du moment où elle pourra recueillir les bénéfices de sa sage et pathétique conduite depuis quatre ans.

Toutes les nouvelles qui arrivent de France, qu'elles émanent d'amis de ce pays ou de gens qui ont toujours éprouvé pour lui une antipathie plus ou moins déclarée, tendent à constater que peu de temps se passera encore avant que nos voisins aient repris leur voix au chapitre européen.

Au point de vué économique, la France a déjà une situation que bien des Etats peuvent envier. Malgré l'énorme indemnité qu'elle a payée, malgré la brèche faite à sa fortune par les pertes de la guerre, elle a reconstitué son épargne; son commerce et son industrie sont florissants; les lourds impôts qui sont venus peser sur la population sont aujourd'hui acceptés....

D'un autre côté, l'armée semble sur le point d'être complétement réorganisée, et, ce qui vaut mieux, les réformes, comme les impôts, sont acceptés par la masse; l'utilité en est comprise; elles sont, elles aussi, passées dans les habitudes. On en a vu un exemple dernièrement, lors de la convocation des soldats de la réserve....

Depuis l'arrivée aux affaires de M. le duc Decazes, rien n'a été épargné pour entretenir les plus cordiales relations avec tous les gouvernements. Il a fallu souvent ronger son frein pour accepter certaines situations, pour enlever même tout prétexte de conflit. M. le duc Decazes n'a reculé devant aucune des nécessités de la situation; il en est récompensé aujourd'hui.

Nous, Italiens, nous ne pouvons que nous féliciter de voir la France reprendre la grande place qu'elle occupait en Europe. Ce résultat nous satisfait, d'abord parce que nous ne pouvons oublier ce que nous devons à la France, et puis parce que, à un point de vue plus égoïste, nous ne pouvons qu'y gagner.

Notre politique est, on le sait, de n'être ni Allemands ni Français, mais Italiens. Des lors, il va de soi que nous sommes intéressés à ce qu'une sorte d'équilibre et de bonnes relations s'établissent entre ces deux puissants amis. Cela nous permet d'être et de rester Italiens; et de conserver sans embarras, et sans être exposés à froisser personne, ces deux amitiés qui nous sont également précieuses.

LE DISCOURS D'ARCACHON.—La *Gazette de France* jette une douche d'eau glacée sur l'enthousiasme causé par la manifestation d'Arcachon :

Qu'ont dû penser les Arcachonnais en voyant M. Thiers, précurseur de la République, entrer chez M. Deganne dans la voiture de M. Maurice? Tout le monde sait, en effet, dans ce pays qu'en 1868, à la suite de la maladie du prince impérial, M. Deganne offrit au prince ce même château où M. Thiers vient de célébrer les charmes de la République; quant à M. Maurice, qui promène aujourd'hui M. Thiers dans ses voitures, son zèle républicain n'a rien d'égal que le zèle bonapartiste qu'il témoignait jadis.

Et M. Fourcand, décoré à la même époque par l'empire?

Quel beau spectacle! M. Thiers, ancien royaliste, exaltant la République, entre MM. Deganne, Maurice, Fourcand, anciennes gloires du bonapartisme dans la Gironde.

En sortant du château, chacun répétait, à l'adresse de M. Thiers, ce mot de M. Thiers lui-même dans la séance du 24 mai : Vous êtes le protégé de l'empire.

—On lit dans le *Moniteur universel* :

Une dépêche particulière d'Ajaccio nous informe que M. Rouher a prononcé un discours d'une violence inouïe dans lequel il attaque tous les partis, et particulièrement le parti orléaniste, qu'il accuse d'encombrer toutes les avenues qui conduisent au pouvoir.

M. Rouher aurait même attaqué le président de la République qui, selon lui, aurait encourru depuis le 24 mai de lourdes responsabilités.

LE CLÉRIGÉ CATHOLIQUE EN SUISSE.—La dépêche a annoncé que M. Pissot, curé de Meinier (canton de Genève), et originaire de la Haute-Savoie, ayant refusé d'obéir à un arrêt d'expulsion, avait été mis en état d'arrestation. L'autorité civile avait pris possession de l'église :

M. Pissot, dit un journal ultramontain, persiste à rester à sa cure, au milieu de ses paroissiens. Dimanche il célébrait la messe à dix heures. Après les vêpres, un conseiller municipal a harangué la foule devant la cure : "Catholiques de Meinier, on veut nous enlever notre religion, eh bien! nous serons intrépides pour la défendre." C'était un enthousiasme indescriptible de toute la population répétant : "Bravo! bravo! Vive M. le curé!"

Le Courrier de Genève ajoute que le curé, M. Pissot, en a appelé à l'ambassadeur de France à Berne, pour obtenir du Conseil fédéral, par son entremise, la jouissance du droit de libre établissement garanti aux Français par le traité franco-suisse.

Le conseil d'Etat, dans sa séance du 6 octobre avait pris un arrêté d'expulsion, ainsi motivé :

M. Philippe-Claude Pissot, prêtre, résidant à Meinier, a refusé de livrer les clefs de l'église paroissiale dont il était détenteur pour y laisser procéder à cet inventaire; qu'il a résisté aux commissaires de police agissant dans l'exercice de ses fonctions et a donné à la population au nom d'une autorité non reconnue dans le canton (M. Mermillod), lecture d'une protestation de nature à exciter à la désobéissance aux lois;—vu l'art. 28 de la loi du 9 février 1844 sur la police des étrangers.

Mardi, il a été procédé, dans le canton de Genève, à l'inventaire de trois églises rurales sur la rive gauche du Rhône. A Aveny, le maire a refusé de livrer les clefs et le curé a protesté. A Sorel, après un refus du maire, on est entré dans l'église par une porte latérale, qui était barricadée. A Confignon, le curé a protesté. Le maire s'était chargé de faire ouvrir l'église; mais comme les portes étaient barricadées, on serrur e a fait sauter un panneau d'une porte latérale.

Des gendarmes accompagnaient le secrétaire du département de l'intérieur et le commissaire de police. A Sorel, lorsque la voiture qui avait amené ces fonctionnaires s'éloigna, elle fut poursuivie, dit le *Journal de Genève*, par des cris injurieux, et une pierre fut lancée contre elle.

Le *Journal de Genève* ajoute que M. Pissot étant resté dans sa cure, un commissaire de police a procédé à son arrestation, et qu'il sera mis en jugement pour infraction à un arrêté de renvoi, délit puni des arrêts de police et de l'amende.

—Nous lisons dans le *Courrier de l'Illinois* :

"La population française de Chicago est toute en émoi par la disparition d'un M. Geo. Dufaure, qui, depuis près de deux mois, se donnant comme le représentant de grands propriétaires de vignobles des environs de Bordeaux, a vendu à un grand nombre de nos compatriotes des vins de toutes sortes pour la somme de $14,000, dit-on, qui s'en faisant remettre le prix d'avance.

Il n'est pas encore certain que ce personnage ait décampé sans intention de s'exécuter; il semble, en effet, partait pour le Canada pour prendre livraison de ses vins et en faire de la l'expédition à qui de droit. Mais le seul fait de son départ en emportant une somme si importante cause dans le public un mécontentement général."

Après adopir reproduit ce qui précède le *Courrier de San Francisco* ajoute :

"Ceci nous remet en mémoire qu'un individu se faisant appeler Duval De Lafton a joué exactement le même tour à San-Francisco, d'où il est parti secrètement. Il y a environ cinq mois, après avoir fait un grand nombre de dupes parmi nos compatriotes. Il est très probable que c'est le même personnage qui change de nom dans chaque ville où il se présente. Sous les dehors d'une fausse bonhomie, cet homme paraissant âgé de cinquantaine d'années, cachait l'habileté d'un fourbe et d'un escroc. Il se recommandait, ici comme à Chicago, auprès des citoyens les plus honorables, par des lettres d'introduction qui n'étaient autre que des faux."

—On lit dans le *Journal officiel* :

"Le ministre des finances.

"Vu l'article 10 de la loi du 25 juin 1856, portant que le ministre des finances peut autoriser l'inscription sur certaines classes d'imprimés de mots ou de chiffres écrits à la main, autres que la date et la signature :

"Sur le rapport du directeur général des postes,

Décide :

"Est autorisée sur les livres, journaux, circulaires, avis divers, et en général sur tous les imprimés et objets assimilés, circulant à l'intérieur à prix réduit, l'inscription de simples traits destinés à marquer un mot ou un passage du texte.

"Paris, le 9 octobre 1875.

"LÉON SAY."

—Aux abords du chemin de fer de Lyon on du chemin de fer d'Orléans, se tenait habituellement un individu nommé B.... qui accostait ceux qu'il croyait être des voyageurs naïfs et leur offrait en vente des chaînes de montre doublé d'or. Il opérait le soir et autant que possible dans un endroit désert.

Pour prouver à la dupe la solidité de ses chaînes, B.... lui proposait de lui attacher les mains avec l'une d'elles, lui affirmant que, malgré ses efforts, il ne pourrait la briser. Profitant ensuite de ce que sa victime était empêchée de lui, il lui enlevait prestement sa montre ou son porte-monnaie et prenait la fuite.

Avant hier soir, il avait ainsi, sur le boulevard Mazas, attaché avec une chaîne de chrysocale un paysan venu à Paris pour affaires, et il s'était enfui après lui avoir enlevé son porte-monnaie; mais, dupe de malice à son tour, le *Droit*, le paysan brisa la chaîne, courut après le chevalier d'industrie, le saisit, vigoureusement au collet, et, malgré sa résistance, le mena au poste le plus voisin.

SPECTACLES, BALS, &c.

Théâtre des Variétés.

DE Mme CRAMPREAU.

Troupe Française et d'Opéra-Bouffe.

Tous les soirs et le samedi en matinée.

Deux représentations AUJOURD'HUI

Samedi 6 novembre.

Matinée à midi—Giroflé-Giroflá.

Le soir à 8 heures — La Fille de Mme Angot.

DEMAIN (dimanche) représentation de gala—Giroflé-Giroflá.

LA SEMAINE PROCHAINE TROIS OPÉRAS NOUVEAUX.

LUNDI et MARDI, 8 et 9 novembre — Le Canard à trois becs.

MERCREDI et JEUDI 10 et 11 novembre—Madame l'Archiduc.

VENDREDI et SAMEDI, 12 et 13 novembre—La Jolie Parfumeuse.

6 nov.—

Théâtre St.-Charles.

Accueil chaleureux à la nouvelle troupe.

Mr. OLIVER DOUD BYRON.

Tous les soirs de la semaine et SAMEDI, matinée à midi.

Jouera dans une série de

PIÈCES A SENSATION.

VENDREDI—Bénéfice de M. BYRON.

Voir les petites affiches. 3nov—

GYMNASE DES DAMES.

Institut calisthénique et gymnastique.

Sous la direction immédiate de

ME et MME HARRY HAMMERSLEY.

CET établissement, qui est des plus riches chés, est ouvert au No 207 de la rue du Canal. Prix pour la session, $15, dont la moitié d'avance. Escompte libéral pour les membres d'une même famille. Exercices les MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS, de 10 à 1 heure et de 2 à 5; les MERCREDIS et les SAMEDIS soirs, de 7 à 9 heures.

Le gymnase des messieurs—au No 193 de la rue St-Charles—est ouvert du point du jour à 9 heures et demie du soir. 2ocot—1an

Grande Soirée.

DISTRACTIONS VARIÉES.

AU PROFIT DE L'ÉGLISE DE LA NOUVELLE-JERUSALEM,

Au GRUNEWALD HALL.

MARDI, MERCREDI et JEUDI, 23, 24, 25 novembre, sous les auspices des dames suivantes :

Mmes I. N. Marks, Dr Holcombe, Harry Hays, Dr Poiwell, Jack Moore, C. S. Hunt, M. L. Navin, John Wilson, J. Gidier, Mmes G. W. R. Bailey, Henry Burke, R. B. Marr, J. C. Swayze, J. G. Brown, Wash. Marks, S. G. Kreeger, A. Cannon, c. Harry.

Tableaux, Musique vocale et instrumentale, Récitations et danses.

Billets, $50 cents, chez M. Grunewald, Elite & Blackmar et Kreeger. 24oct—

La Bienvenue à nos amis

GRAND BAL PARÉ ET MASQUÉ DE POMPIERS.

—DONNÉ PAR—

Le VIGILANT Steam Fire Company No 3.

—AU—

GRUNEWALD HALL.

Le SAMEDI, 13 novembre 1875.

COMITÉ D'ARRANGEMENTS.

GEO. H. TARDY. HENRY FORSCHLER.

HENRY WEISENBACH.

Prix de billet..... $2 00.

On peut obtenir des invitations pour dames en s'adressant au comité suivant :

E. KERNAN, coin Chemin du Bayou et Galvez.

D. HEYD, rue Mandeville, entre Girod et Urquhart.

T. RABENACK, coin Dumaine et Tonti.

J. RIGBY, 26, rue Roman.

E. GRILLIT, rue des Français, entre Libéraux et Force.

J. RUPP, rue Sauvage, près la route St-Jean.

On recevra, jusqu'au 7 novembre 1875, à midi, des propositions cachetées pour la location de la buvette, du vestiaire et du restaurant. S'adresser à

GEO. H. TARDY, rue St-Anne.

HENRY FORSCHLER, coin Hôpital et Galvez.

HENRY WEISENBACH, rue Claiborne, entre Gasquet et Palmyre. 26oct—31—2nov

INSTITUTIONS.

INSTITOT ST-LOUIS,

POUR LES DEMOISELLES,

Dirigé par Mme Matthey,

No 275 rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital.

La réouverture des classes aura lieu MERCREDI, 1er septembre 1875. La direction compte sur l'exactitude des élèves.

Le 1er octobre, il sera ouvert à l'Institut un cours théorique et pratique de langue espagnole, auquel pourront assister, au prix payé par les élèves, les jeunes dames et les demoiselles qui le désireront. 2août—2mois

Collége Commercial de Dolbear

203.....Rue du Canal.....203

AU TROISIÈME ÉTAGE, est ouvert, toute l'année, de 9 heures du matin à 1 heure du soir. On peut commencer n'importe quand, à prendre des leçons de tenue des livres, d'écriture, d'arithmétique, d'anglais, de français et d'allemand. L'institution reçoit, le jour et le soir des élèves de 5 à 50 ans. Classe de 4 à 5 heures pour les dames.

LEVI DOLBEAR, président.

N. B.—Privilége d'élève à vendre. 8nov—1an M T

Aux personnes qui souffrent douloureusement

Le grand nombre de personnes qui souffrent de ces affreux mal m'engage à offrir au public mon "ANTI RHEUMATIC MIXTURE"—mélange pour le rhumatisme—qui soul soulage instantanément et, le plus souvent, guérit.

J'ai guéri, depuis quinze ans, des milliers de rétentions en Louisiane et à la Nlle-Orléans, grâce à l'emploi de ce remède merveilleux et, ce n'est ni de surprenant, une seule bouteille a souvent obtenu le résultat. Le "MIXTURE" ne guérit que les rhumatismes et, si après la première bouteille le malade n'a pas recouvré la vue, c'est qu'il n'a pas de rhumatismes. C'est ce dont je tiens à ce que je fais part de ma découverte à qu'elles, cependant, depuis quinze ans je n'ai eu que des succès. J'espère que les malades profiteront de mon remède et viendront alonger leurs noms à ceux des personnes qui lui doivent leur délivrance.

M. Jurgielewicz est en possession des attestations de certificats de guérison que lui ont donné les personnes qu'il a traitées, et qu'il montrera à quiconque le désirera.

A vendre par

W. L. JURGIELEWICZ.

Pharmacien au coin des rue Magazine et Thalia. Nlle-Orléans 1an.

Somnambule.

LE PROFESSEUR LENORMAND, de retour de Paris, peut être consulté à la Nouvelle Orléans comme somnambule, spiritualiste; en maladies et en affaires. Il vous dira la meilleure place où vous serez le plus chanceux dans vos affaires, et il donne des détails sur les vois. Il vous dira le passé, le présent et le futur, et la destinée de chacun. Par sympathie il peut guérir des trouble de famille, et les maladies inconnues ou abandonnées par les docteurs; comme maladies d'estomac, maladies secrètes, douleurs et rhumatismes, &c. Il importe les meilleures médecines de France.—Office, 113 rue St. Philippe, entre Dauphine et Bourgogne—Consultations gratuites pour les pauvres, de midi à 2 heures

2nov—1an

Le grand Remède anglais.

Le baume de Syricum et les pilules toniques.

LA FAIBLESSE DES NERFS.

Quelque obscure que soit la cause qui contribue, qui rend si commune la faiblesse des nerfs—maladie dont près de la moitié de la population adulte est victime—nous acquérons, de jour en jour et d'année en année la triste certitude que les affections nerveuses, depuis la névralgie la plus légère, jusqu'à

L'hypocondrie, l'épilepsie et les crises,

augmente avec une rapidité effrayante.

Il n'y a pas de remède qui iforpbe aussi vite de l'épilepsie ou des crises que le baume de Syricum et les pilules toniques.

Les maladies des reins

et d'autres maladies cèdent au baume de Syricum et aux pilules toniques.

Si les parties aqueuses de notre nourriture restent dans le corps, il en résulte de graves affections. Les mots ne sauraient donner une idée des souffrances de ceux qui sont atteints de maladies des reins; la gravelle, l'inflammation de la vessie et des membranes délicates des organes urinaires sont les conséquences du séjour de l'eau dans le corps.

L'Hydropisie,

Le baume de Syricum et les pilules toniques sont les seuls remèdes dont l'expérience a démontré l'efficacité pour les personnes qui ont abusé des liqueurs alcooliques, ils détruisent entièrement le penchant à la boisson et rendent les forces et la santé aux victimes de l'intempérance. Un seul essai le prouvera.

L'opium.

L'usage de cette drogue a pénétrée, comme stimulant, par les hommes et par les femmes—drogue qui affaiblit les organes de la digestion, bouleverse le système nerveux et abrutit l'être intelligent, a fait du

Baume de syricum et des pilules toniques

un véritable trésor, car ils détruisent le désir, ils rétablissent les nerfs et la santé même quand on a pris de l'opium en grande quantité et pendant des années.

En vente chez les pharmaciens.

Agents pour la vente en gros :

E. MONTEUSE & CO., Nouvelle-Orléans, La.

COLLINS BROS. St. Louis, Mo.

JOHN D. PARKER, Cincinnati, Ohio.

Demandez le livre du Dr. G. EDGAR LOT, THROPS, Boston, Mass. 4juil—1an.

Société de secours de 1875.

APPEL AU PEUPLE.

Ex faveur des personnes sans emploi.

Vu le grand nombre de personnes qui sont actuellement sans emploi, à la Nlle-Orléans, à cause du déplorable état des affaires, la suspension des travaux publics et l'absence de manufactures; vu la morte saison et l'augmentation alarmante de la misère au milieu de nous—le comité demande, au nom des malheureux, des secours en vivres et en argent, secours qui lui permettront d'accomplir la mission pour laquelle la Société a été créée.

Les fermiers de l'Etat sont priés de faire savoir le nombre de travailleurs et de travailleuses qu'il leur faut.

Adresser l'argent à l'un des membres du comité et les provisions au No 56 de la rue du Camp.

W. J. BEHAN, 14 Nlle-Levée.

R. M. MONTGOMERY, 57 Camp.

F. S. WILTZ, 31 Perdido.

W. A. BELL, 18 Union.

J. M. PUTNAM, 41 Carondelet.

C. R. GIRARDEY, 41 Camp.

JNO. T. ADAMS, 47 rue Peters.

W. H. HARRIS, 68 Camp.

S. M. WIGGINS, 58 Camp.

THOS. A. ADAMS, Président.

JOHNSON ARMSTRONG, Vice-Président.

1 juin—. J. C. PITTS, Secrétaire

DONATIEN AUGUSTIN,

Register in Bankruptcy.

Office Customhouse building, next to U. S. Courts' house.

Commissioned as Register by the Honorable Chief Justice of the U. S., since May 1868.

Prepares with the greatest care all bankruptcy schedules being assisted by Messrs. E. B. Lebreton and Wm. A. Weis, both most experienced bankruptcy clerks. Deals at most moderate terms. Persons present from Washington.

Residence 117 Esplanade Street.

SPECTACLES, BALS, &c.

ACADEMIE DE MUSIQUE

DE SIDWELL.

94 rue St-Charles.

Dimanche, 31 octobre et pendant la semaine.

Mat-nées, Mercredi et Samedi

Le nouveau et l'original drame de Baker et Farron, caractéristique de la vie de New York, écrit expressément pour eux par C. W. Taylorire, intitulé :

HEINRICH et HETTIE.

Dans la cours de la représentation, Baker et Farron reproduiront leurs spécialités originales Chris et Lena, comprenant le célèbre Little Fang, Tim O'Hairy, Les Muldon Guards et aussi nombre de danses et de chansons nouvelles. A cette représentation figureront plusieurs membres nouveaux de la troupe dramatique de l'académie. Vendredi, avant dernière représentation et bénéfice d'adieu de Baker et Farron. Dimanche 7 novembre, début du grand succès sensation, MILLION NOIRES, joué en fait par la troupe de drames et de spécialités d'est. F. Rogers. 5oct—

LOUISIANA

ÉQUITABLE LIFE INSURANCE COMPANY,

AU COIN DES RUES

GRAVIER ET CARONDELET,

NLLE-ORLÉANS.

La demande de patronage repose sur faits suivants :

C'est une compagnie locale dont charte a été accordée par l'Etat de Louisiane; sa fondation date de huit ans elle a traversé de grandes épidémies, de grandes paniques et a fait face à toutes ses obligations; sa réserve actuelle est une garantie pour chacun des porteurs polices :

Elle est dirigée par nos propres citoyens et ses fonds étant sagement placés au Sud elle vient en aide à nos différentes entreprises. Tel n'est pas le cas avec les compagnies étrangères qui, tous les ans, nous enlèvent des millions de piastres qu'elles investissent au Nord et privent le peuple des avantages qu'il retirerait d'une assurance à l'ÉQUITABLE, compagnie locale.

La compagnie LOUISIANA ÉQUITABLE n'établit pas de distinctions au préjudice des habitants du Sud en exigeant des taux extra à l'instar d'un grand nombre de compagnies du Nord; ses conditions sont les mêmes pour les deux sections lorsque les garanties sont bonnes.

Elle agit avec libéralité et règle promptement. Les citoyens n'ont qu'à gagner en s'adressant à une compagnie locale où ils peuvent faire tous les changements et conclure tous les arrangements qui leur conviennent.

Elle est mutuelle; les porteurs de polices participent aux bénéfices.

Elle indique dans ses imprimés, des polices qui ne sauraient être forfaites et permet aux assurés de voyager et de résider dans une partie quelconque des Etats-Unis et de l'Europe.

Les personnes qui ignorent le système d'assurance sur la vie croient généralement, mais à tort, que plus l'actif d'une corporation est fort, plus elle est à même de faire face aux pertes. Nous le répétons—c'est à tort; une compagnie dont l'actif est d'un million de piastres, et le passif d'un demi million est bien plus solide que celle dont l'actif est de vingt millions et le passif de vingt-un millions.

La chose la plus importante pour un assuré est de savoir que la compagnie qui l'assure est bien dirigée. De petites opérations bien dirigées sont de beaucoup plus sûres que les grandes mais folles transactions.

L'actif considérable de nombreuses compagnies du Nord représentent leurs dettes et non leur solvabilité; celle-ci dépend de leur actif proportionnellement à leur passif.

La compagnie LOUISIANA ÉQUITABLE a payé dans les huit dernières années, plus d'un quart de million de piastres à des veuves et à des orphelins.

Si vous cherchez l'HONNETETÉ et la SURETÉ,

Assurez vos jours au LOUISIANA ÉQUITABLE INSURANCE COMPANY, organisation locale, dont voici les directeurs :

SAMUEL MANNING TODD, président,
WM. B. SCHMIDT, vice-président,
R. W. OGDEN, second vice-président et directeur,
WM. HENDERSON, secrétaire,

—DIRECTEURS—

A. THOMSON, E. B. BRIGGS,
HENRY ABRAHAM, W. B. SCHMIDT,
DAVID WALLACE, JOHN J. ADAMS,
J. B. CAMORS, CHAS. CHAFFE,
B. T. WALSHE, JOHN HENDERSON,
R. W. OGDEN, JAS. I. DAY,
E. A. TYLER, E. W. FAIRCHILD,
GEO. A. FOSDICK, HENRY M. PAYNE,
J. W. STONE, S. B. NEWMAN,
ALEX. MARKS, JOHN H. PIKE,
H. J. VOSE, J. B. LALLANDE,

Sept—2m

New Orleans Credit Foncier Association.

Bureaux No 46 de la rue Vieille-Levée.

—QUATRIÈME ETAT ANNUEL—

CONFORMÉMENT aux réquisitions de sa Charte, la New Orleans Credit Foncier Association publie l'état suivant de ses opérations de l'année expirée le 30 septembre 1875, fin de la quatrième année fiscale :

Montant total d'après réalisés sur les bâtisses du 1er octobre 1874 au 30 septembre 1875.....	$1,791 70
Intérêt du 1er octobre 1874 au 30 septembre 1875.....	5,345 28
Dépenses Générales, taxes, loyers, &c., du 1er octobre 1874 au 30 septembre 1875.....	$1,499 95
Escompte de billets payés avant l'échéance.....	247 71
Montant des dépenses non ouvertes l'année dernière.....	1,221 48
	$7,024 14
Bénéfice net.....	112 91
	$7,137 05 $7,137 05

L'actif de la Société est comme suit :

Billets payables mensuellement garantis par première hypothèque et privilége de vendeur..... $84,905 77½
Propriétés diverses..... 9,450 22
Comptant : A la banque nationale de l'Etat..... $1,661 41
Currency des Etats-Unis..... 114 26½ 1,810 67¾
Effets à recevoir..... 7,160 15
Divers débiteurs..... 500 77
Installations..... 1,000 00
Intérêt courant..... 235 28
| | 106,172 97 |

Actions payées en plein..... 79,150 00
Actions payées en partie..... 3,792 85
Scrip..... 4,820 00
Dividende 20 à non réclamé..... 127 20
Effets à payer..... 400 00
Divers créanciers..... 401 70
Surplus de l'actif..... 16,470 22 106,172 97

Nous, soussignés, déclarons solennellement que le tableau qui précède est un extrait exact des livres de la Société.

A. SAULET, Secrétaire. J. A. FERNANDEZ, Président.

Signé, sous serment, par devant moi, ce 21 octobre A. D. 1875.

G. LEGARDEUR, JR., Notaire public.

22 oct—1m

NEW ORLEANS SAVINGS INSTITUTION

156 rue du Canal.

DIRECTEURS :

Dr. W. Newton Mercer.

L. F. Gennaro, David Urquhart,
George Kernaghan, John G. Saint,
Thomas A. Adams, Carl Kohn,
Thos. Allen Clarke, Christian Schneider,
Chas. J. Leeds, Samuel Jamison.

Intérêts sur les dépôts.

DAVID URQUHART, Président.

CHAS. KILBANE, Trésorier. SEWARD, Secrétaire.

GERMANIA INSURANCE COMPANY

BUREAUX No 134 DE LAFRUE DE LA COMMUNE,

NLLE-ORLEANS.

INCORPORÉE EN 1866,

ASSURE CONTRE LES RISQUES DE FEU, DE MER ET DE RIVIÈRES,

H. ZUERBRIER, Président.
PH. W. DIELMAN, Vice-Président.
EMIL MAIER, Secrétaire.
H. ENGITZSCH, Inspecteur.

DIRECTEURS :

J. Armbruster, J. Kohn, R. F. Theurer,
G. H. Branghn, Geo. Binder, P. Thorbiachien,
H. Curtius, G. L. L. Mayer, J. Voelkel,
C. Del Rondio, H. Oertling, Frank Vätter,
P. W. Dielmann, H. Redwitz, J. J. Weckerling
A. Gaiser, L. Reder, J. A. Wolbert,
L. Grunewald, Thomas Schorr, H. Zuberbier,
J. Kastinger, E. Schultz, F. M. Ziegler.

1 juin—1an

Cette Compagnie émet des polices contre les risques de

Feu, de Rivières et de Mer

aux taux les plus bas du tarif.

ED. A. PALFREY, Président.
MOSES GREENWOOD, Vice-Président.
THOS. F. WALKER, Secrétaire

DIRECTEURS.

Moses Greenwood, R. M. Walmsley,
W. A. Johnson, A. Brittin,
John I. Noble, A. H. May,
John Chaffe, S. H. Snowden,
Richard Milliken, T. Lytt Lyon
Samuel E. Moore, Wm. C. Raymond,
I. L. Warren, Jas. S. Presidge,
E. T. Bruckner, Samuel M. Boyd,
Samuel Friedlander, Joseph McElroy,
A. A. Yates, E. B. Wheeloop,
John I. Adams, Cyrus Bussey,
Isaac Scherck, Wm. J. Behan,
B. F. Eschleman.

5 sept—3m

LOUISIANA SAVINGS BANK

—AND—

Safe Deposit Company.

Au No 51 de la rue du Camp.

CAPITAL.....$500,000

E. C. PALMER, président.
JAS. JACKSON, Vice-président.

—DIRECTEURS—

ED. CONERY, FRED. WING
R. KELLER, W. S. THOMAS,
DAVID WALLACE, JAS. JACKSON,
B. C. PALMER.

Le capital de la banque est une garantie pour les déposants. L'institution reçoit des dépôts de cinquante cents et au delà et paie un intérêt de six pour cent. Dépôts reçus tous les soirs de six à sept heures.

12 oct. 75—1an. JOHN WALTON, caissier.

Banque d'Epargne des Citoyens,

GRUNEWALD HALL.

No. 22 rue Baronne,

J. L. GUBERNATOR, Président.

M. RENNEE, caissier.

LES dépôts faits par les femmes mariées et par les enfants ne peuvent être retirés que par eux-mêmes ou d'après leurs ordres. Les mères et mères ne sauraient agir plus sagement dans l'intérêt de leurs enfants qu'en faisant pour eux des dépôts payables à leur majorité; cela encouragera les enfants à les augmenter toutes les semaines et tous les mois et leur donne des habitudes d'économie qui les conduiront à la fortune. La banque reçoit des dépôts de 10 cents et au-delà; elle alloue un intérêt de 6 pour cent qu'elle paie annuellement en ajoute au capital.

Tous les dépôts sont payables sur demande.

1er mars 75—1an

Compagnie d'Assurance de l'Union de la Nlle-Orléans.

Au No. 3 de la rue Carondelet,

A côté de la banque Nationale de l'Union

Cette compagnie incorporée en 1859, assure contre les risques de mer, de rivières et d'incendie.

Elle vole et paie promptement les pertes.

A. CHIAPELLA, président.

J. M. CRAWFORD, secrétaire.

—DIRECTEURS.—

Victor Maignan, W. R. Schmidt,
L. F. Génoire, A. Bonneaux,
R. Salvy, R. Labeau,
J. Sayle, H. Gally,
A. Chiapella.

1 nov—1an

LOUISIANA

1876.

AU COIN DES RUES

GRAVIER ET CARONDELET,

NLLE-ORLÉANS.

La demande de patronage repose sur faits suivants :

C'est une compagnie locale dont charte a été accordée par l'Etat de Louisiane; sa fondation date de huit ans elle a traversé de grandes épidémies, de grandes paniques et a fait face à toutes ses obligations; sa réserve actuelle est une garantie pour chacun des porteurs polices :

Elle est dirigée par nos propres citoyens et ses fonds étant sagement placés au Sud elle vient en aide à nos différentes entreprises. Tel n'est pas le cas avec les compagnies étrangères qui, tous les ans, nous enlèvent des millions de piastres qu'elles investissent au Nord et privent le peuple des avantages qu'il retirerait d'une assurance à l'ÉQUITABLE, compagnie locale.

La compagnie LOUISIANA ÉQUITABLE n'établit pas de distinctions au préjudice des habitants du Sud en exigeant des taux extra à l'instar d'un grand nombre de compagnies du Nord; ses conditions sont les mêmes pour les deux sections lorsque les garanties sont bonnes.

Elle agit avec libéralité et règle promptement. Les citoyens n'ont qu'à gagner en s'adressant à une compagnie locale où ils peuvent faire tous les changements et conclure tous les arrangements qui leur conviennent.

Elle est mutuelle; les porteurs de polices participent aux bénéfices.

Elle indique dans ses imprimés, des polices qui ne sauraient être forfaites et permet aux assurés de voyager et de résider dans une partie quelconque des Etats-Unis et de l'Europe.

Les personnes qui ignorent le système d'assurance sur la vie croient généralement, mais à tort, que plus l'actif d'une corporation est fort, plus elle est à même de faire face aux pertes. Nous le répétons—c'est à tort; une compagnie dont l'actif est d'un million de piastres, et le passif d'un demi million est bien plus solide que celle dont l'actif est de vingt millions et le passif de vingt-un millions.

La chose la plus importante pour un assuré est de savoir que la compagnie qui l'assure est bien dirigée. De petites opérations bien dirigées sont de beaucoup plus sûres que les grandes mais folles transactions.

L'actif considérable de nombreuses compagnies du Nord représentent leurs dettes et non leur solvabilité; celle-ci dépend de leur actif proportionnellement à leur passif.

La compagnie LOUISIANA ÉQUITABLE a payé dans les huit dernières années, plus d'un quart de million de piastres à des veuves et à des orphelins.

Si vous cherchez l'HONNETETÉ et la SURETÉ,

Assurez vos jours au LOUISIANA ÉQUITABLE INSURANCE COMPANY, organisation locale, dont voici les directeurs :

SAMUEL MANNING TODD, président,
WM. B. SCHMIDT, vice-président,
R. W. OGDEN, second vice-président et directeur,
WM. HENDERSON, secrétaire,

—DIRECTEURS—

A. THOMSON, E. B. BRIGGS,
HENRY ABRAHAM, W. B. SCHMIDT,
DAVID WALLACE, JOHN J. ADAMS,
J. B. CAMORS, CHAS. CHAFFE,
B. T. WALSHE, JOHN HENDERSON,
R. W. OGDEN, JAS. I. DAY,
E. A. TYLER, E. W. FAIRCHILD,
GEO. A. FOSDICK, HENRY M. PAYNE,
J. W. STONE, S. B. NEWMAN,
ALEX. MARKS, JOHN H. PIKE,
H. J. VOSE, J. B. LALLANDE,

Sept—2m

L'EXPOSITION

AGRICOLE et INDUSTRIELLE

Des Etats du Sud,

Aura lieu, aux Fair Grounds,

—A LA—

NOUVELLE ORLÉANS,

A dater du

26 FÉVRIER 1876,

—ET—

Continuera dix jours.

L. N. MARKS, président.

SAMUEL MULLEN, surintendant général.

Comité exécutif.

A. BALDWIN, président.

JAMES I. DAY. W. B. SCHMIDT.

COLONEL J. D. HILL. JOHN G. FLEMING

Le but des commissaires est d'en faire une exposition complète de produits agricoles et industriels des Etats du Sud, du Mexique et de l'Amérique Centrale, mais tous les commerçants du pays y seront admis, et la liste générale des prix embrassera tous les articles qui se rattachent à une exposition de ce genre, y compris les prix spéciaux destinés strictement aux produits du Sud.

Cette liste, qui est en voie de publication, sera dressée dans un esprit libéral, et les règlements seront tels que la distribution se fera impartialement, par des juges capables et désintéressés.

On reconnaît généralement que les Fair Grounds sont les plus beaux des Etats-Unis; ils se composent de 120 acres et on peut s'y rendre en un quart d'heure, du centre de la ville, par les chars, de magnifiques chênes y donnent de l'ombre, et les édifices, qui sont de date récente, suffisent amplement à la plus grande exposition.

L'hippodrome, dont se sert le Jockey Club de la Louisiane à toutes ses réunions, est justement célèbre dans le pays, et les dépendances constituées pour recevoir les animaux ne laissent rien à désirer aux propriétaires.

C'est la première fois qu'une semblable exposition est inaugurée au Sud et comme elle a lieu à une époque où les personnes qui viennent assister au carnaval affluent à la Nouvelle-Orléans, elle offre des avantages extraordinaires aux exposants de toutes les parties des Etats-Unis.

Les commissaires feroi-ent les encouragement et l'appui des citoyens du Sud; ils leur demandent d'en assurer le succès. Ils y convient les fabricants, les producteurs et les cultivateurs.

Les arrangements conclus permettent le trans port facile des visiteurs et des articles.

Pour les détails, s'adresser à

SAMUEL MULLEN,

Surintendant général, au No. 86 de la rue du Camp, Nlle-Orléans. 2oct—3m—1c1.2j

ASSUREURS DE MOBILE,

Actif Collectif - $1.032.718.66

Compagnie d'assurance de St-LOUIS.

Actif.....$320,598.22

Feu. Rivières. Mer.

Les risques sont pris aux plus bas des taux du tarif de la Nouvelle-Orléans, par

L. W. BAQUIÉ, Agent,

En No 152 de la rue Gravier.

FACTORS AND TRADERS' INSURANCE COMPANY,

37.....rue Carondelet.....37

Actif, 30 avril 1875 : $1,486,215 88

MEUBLES!!! MEUBLES!!!

La foule se précipite au grand dépôt de

MEUBLES

à bon marché de

Jos. B. Hubbard

No 122 de la rue des Remparts,

COTÉ SUD, ET

Nos 84, 86, 88, 90 et 92 de la rue Perdido, 1er District.

Vente pour écouler le stock.

Meubles de chambres à coucher, en acajou, chêne, noyer et imitations différents genres et à très bas prix.

Plumez, Ressorts, Miroirs,

Meubles de salon, faute ici,

CADRES EN NOYER MASSIF,

à 85 cts. et au-d